Image not found or type unknown

Suppression de congés annuels 1 mois avant la date prévue

Par **chipot**, le **28/11/2008** à **13:20**

bonjour,
je travaille dans la fonction publique hospitalière: je voudrais savoir si on a le droit "soit disant pour raisons de service" de m'obliger(le 24 NOVEMBRE) à travailler le 24 Décembre (nuit) alors que j'avais posé un CA(plus exactement un FR).
Je souhaiterais savoir aussi si lorsqu'on est rappelé sur des CA, a t on droit à un CA supplémentaire?
Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés